

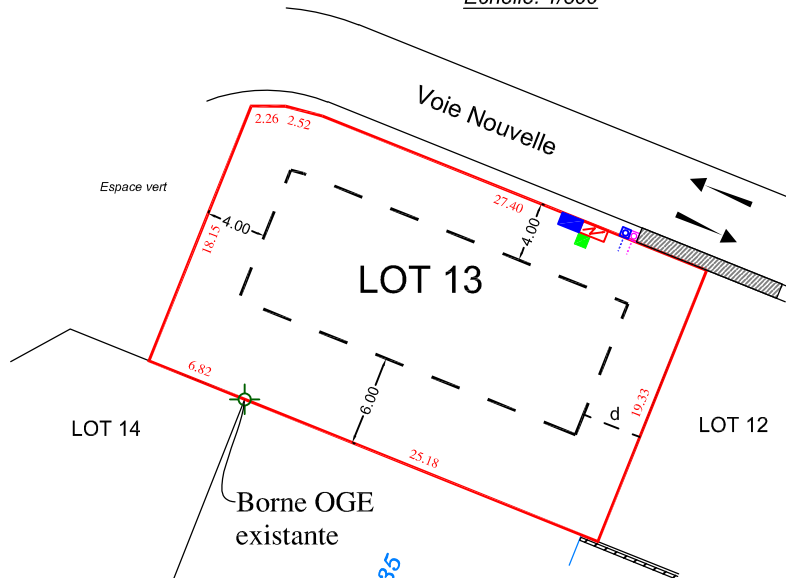
COMMUNE DE BOURG / GIRONDE

Lotissement

" Les Hauts de la Douelle "

PLAN DE COMMERCIALISATION LOT 13

Echelle: 1/500



M. Quentin SANCHEZ
Mme Marion IRALI AD 1035

M. et Mme Lionel LABBER
AD 1036

LEGENDE	
	Borne OGE
	Accès aux Lots en enrobés, emplacement fixe conformément au permis d'aménager.
	Limite de Lot
	Regard de branchements d'assainissement Eaux Pluviales
	Regard de branchements d'assainissement Eaux Usées
	Compteur Electrique
	Compteur d'Eau
	Regard Télécom
	Zone de retrait des constructions
	Distance de retrait de 4 m des constructions par rapport à l'alignement des voies interne du lotissement. Voir Article du Règlement du présent dossier
	Distance de retrait de 18 m minimum des constructions par rapport à l'axe de la RD23 E3 et de la RD 251. Voir Article du Règlement du présent dossier
	Distance de retrait des constructions par rapport aux limites séparatives. d=0 ou d=4.00m (hors piscines) Voir Article du Règlement du présent dossier.
	Distance de retrait minimum imposée des constructions par rapport aux limites séparatives. Voir Article du Règlement du présent dossier.
ZONE PLU:	AUh
CADASTRE:	Section: AD 655p et 705p
SUPERFICIE:	616 m ²

NOTA :

Cotes et surface ne seront définitives qu'après bornage.
Le positionnement au sol des équipements n'est donné qu'à titre indicatif dont les accessoires de réseaux.
L'implantation définitive de ces équipements sera définitive lors de l'établissement des plans de récolement des viabilités.

Dossier 19296 / Plan établi le 02/12/2024, avant travaux de bornage et de viabilisation des lots.



S.E.L.A.R.L de Géomètres Experts
25, Cours Georges Clémenceau
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
Tél: 05.57.94.03.44
ogeosaintandre@geometre-expert.fr



M. BERTRAND Julien
3, Rue Castillon
33110 LE BOUSCAT